
Le Pass 3e

Le Pass 3^e est un dispositif mis en place par la Ville de Clermont-Ferrand à destination des collégiennes et collégiens en recherche de stage. Un engagement qui positionne la Ville comme facilitatrice de l'intégration des jeunes dans la société.

Le stage de 3^e est l'opportunité pour les collégiens de se confronter au monde professionnel, de découvrir un métier ou un secteur mais aussi d'engager une véritable réflexion autour de leur orientation. Cependant, le manque de réseau, l'adresse de résidence ou des difficultés rencontrées dans le parcours scolaire peuvent être de réels freins pour certains jeunes, les contraignant parfois à se tourner vers un stage qui ne leur correspond pas. C'est pourquoi, la Ville de Clermont-Ferrand a mis en place ce dispositif destiné à les aider dans leurs démarches.

- 116 jeunes des 8 collèges publics clermontois ont été accueillis en stage entre janvier et février 2024.
- Depuis sa création en 2018, ce sont au total plus de 800 élèves stagiaires qui ont été reçus dans le cadre du Pass 3^e.

Le Pass' 3^e est né d'un partenariat avec l'Éducation Nationale. Il permet à des élèves de 3^e d'être accueillis en priorité pour effectuer leur stage au sein de la collectivité et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les stagiaires peuvent ainsi découvrir la multiplicité des métiers existant au sein de ces collectivités et être sensibilisés à la mixité des métiers. Mais aussi découvrir l'institution autrement, dans une démarche de formation à la citoyenneté ; bénéficier d'un accompagnement dans leur démarche de réussite éducative ; constituer leur premier réseau professionnel.

Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des huit collèges publics de la ville. Un nombre de places est attribué à chaque établissement. La taille de l'établissement, mais aussi la localisation sont prises en compte dans l'attribution des places, les élèves scolarisés en Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcée (REP +) connaissant plus de difficultés dans la recherche de stage.

Ce sont les établissements qui inscrivent les élèves au dispositif. Les stagiaires sont accueillis à la Ville durant une semaine pour découvrir différents métiers dans les différentes directions de la collectivité : auxiliaire de puériculture, chargé de communication, policier municipal...

Afin de développer leur fibre citoyenne et de s'entraîner à débattre, la Ville leur propose également de simuler un conseil municipal ou encore de poser toutes les questions qui les intéressent à des élus ou au Maire directement, lors d'un temps d'échange privilégié.

Un temps spécifique est aussi consacré à l'aide à la rédaction de leur rapport, et à la préparation de l'oral.

Près de 80 tuteurs bénévoles recrutés au sein des services organisent les journées d'accueil sous forme d'activités interactives, de manière que les jeunes soient dans une démarche participative durant leur stage.

Contact : [Service jeunesse](#) de la Ville de Clermont-Ferrand, tél. 04 73 40 88 45